



Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Modification de l'ordonnance sur le registre du commerce

Avec la modification de l'ordonnance sur le registre du commerce, la modification du code des obligations (16077) sera mise en œuvre.

Date d'ouverture: 17 février 2021

Date limite: 24 mai 2021

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de la justice, Office fédéral du registre du commerce, Bundesrain 20, 3003 Berne, tél. 058 484 95 45, www.bj.admin.ch

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html

24 février 2021

Chancellerie fédérale

